



**TINHINAN**

Association pour l'épanouissement des femmes nomades  
09 BP 709 Ouagadougou 09, Burkina Faso, tel / fax : 226 50 35 82 75  
e-mail : [tinhinan@yahoo.fr](mailto:tinhinan@yahoo.fr)

## **Intervention de Saoudata ABOUBACRINE au 1<sup>er</sup> Congrès de la C.A.F**

**Thème : TERRITOIRE, RESSOURCES, ENVIRONNEMENT"**

Cher (es) frères et sœurs

Chers participants et observateurs,

Je remercie les organisateurs de la conférence dont certains ont fait tout leur possible pour que je puisse être parmi vous.

Tin Hinan est une organisation fondée par des femmes nomades dont les membres sont au Mali, Niger et Burkina Faso. Nous sommes membres fondateurs de plusieurs réseaux dont l'OAF (Organisation des Femmes Autochtones d'Afrique), l'IPPACC (Comité de Coordination des Peuples Autochtones d'Afrique), Tasglat (Réseau des Organisations Pastorales Saharo-Sahélienne) et nous adhérons au CAUCUS Mondial des Peuples Autochtones et des Femmes Autochtones .

Notre organisation se félicite de l'évolution de ce projet de mise en coordination des Peuples autochtones Francophones dont elle a été parmi les initiateurs.

Tin Hinan qui veut dire *femme nomade* en tamashek est le nom de la reine mère ancêtre et fondatrice de la communauté Kel tamachek (touarègue). Selon les historiens, elle a existé des centaines d'année avant Jésus Christ, son tombeau se trouve à Abellassa dans le Sahara du Sud Algérien. Son squelette et les bijoux avec lesquels elle a été enterrée se trouvent au musée de Bardeau à Alger, à plus de 2000 km de sa tombe. Les tombes des ancêtres sont sacrées et nous avons toute une croyance spirituelle en relation avec eux.

### **Les kel tamachek, peuples pasteurs nomades et leurs relations avec leurs territoires :**

Malgré leur mobilité, les peuples pasteurs possèdent en général des terroirs d'attache. C'est à l'intérieur de ces espaces qu'ils s'organisent. Il y a encore peu de temps, cette organisation présentait une structure quasi féodale de type médiéval. Aujourd'hui estompée, elle a laissé beaucoup de traces encore visibles mais sans conséquences négatives. Contrairement à ce que pensent certains « la liberté d'errer de nomades » n'est pas synonyme d'anarchie.

Chaque groupe social (famille, fraction, tribu, groupement, canton etc.) gère des espaces. Ce groupe exerce tous les droits sur ce terroir. Chaque groupe social connaissait les limites de son terroir sans être systématiquement soumis à une quelconque réglementation lui interdisant de faire pâître au besoin ses animaux dans d'autres aires (pratique connue et acceptée de tous les éleveurs).

En effet, la grande mobilité des nomades, le déplacement des hommes constamment à la recherche des pâturages concourent à faire de l'homme un éternel absent de la maison. En dehors de son rôle culturel, la femme nomade se retrouve impliquée dans la gestion du bétail et des ressources naturelles.

Dans la gestion de cet espace et de ses ressources, le rôle de la femme, pourtant vital, important, n'est pas visible.

La femme gère, les eaux de puits et puisards, eaux de mares, bois de chauffe, pâturages, plaines à fonio, plantes médicinales, espaces d'habitation.

Exemple :

### ***Gestion de l'espace d'habitation :***

Les nomades se déplacent très souvent, le choix du prochain site est généralement déterminé par le chef de famille ou du campement en fonction des points d'eau et des pâturages.

Une fois le site connu, il revient aux femmes de choisir le lieu idéal pour l'installation de leur tente, le choix dépend de la saison et doit prendre en compte plusieurs paramètres :

La situation par rapport aux forêts :

En saison sèche et en hivernage, à cause de la chaleur et de l'humidité, le campement doit s'éloigner de la forêt mais cependant une tente peut se rapprocher d'un arbre isolé qui peut servir d'abris aux animaux à cette période ; l'habitation peut également s'approcher des flancs des montagnes. Cependant en saison dite froide, les campements reviennent dans les forêts pour leurs protections et celle des animaux contre le froid et le vent, les excréments d'animaux entassés plusieurs mois sur un site donne de l'humus pendant l'hivernage aux plantes qui se nourrissent pour compenser ainsi les feuilles perdues pendant ces mois. Ainsi se perpétue l'équilibre naturel de l'écosystème.

La situation par rapport aux Oueds et oasis :

les lits des oueds et des oasis constituent de bons points d'emplacement pour l'habitat sauf en hivernage où ils constituent un risque. Cependant, pour la tente, il faudra choisir un espace équilibré, au milieu des ravins.

Le campement se rapproche plus des points d'eau pendant la saison sèche où les animaux sont fatigués alors qu'en saison froide et en hivernage, il s'en éloigne -les animaux pouvant passer de jours sans s'abreuver. Le chameau est le plus résistant à la soif.

Pour dresser la tente, les femmes tiennent également compte d'autres paramètres : la situation par rapport aux animaux, pour garder l'hygiène de tous les autres animaux sauf les chamelles qui doivent se placer du côté opposé aux mouvements du vent.

Les matières fécales humaines et les ordures ménagères doivent s'éloigner des enclos et dans le sens contraire des courants d'air.

Je conclus cette partie en rappelant que le système de mode de vie des Kel Tamachek comme la plupart des autochtones n'existe pas sans leur territoire historique.

Depuis les années de la colonisation, les Kel Tamachek sont menacés de survie, puisqu'ils n'ont plus le pouvoir de gestion de leur territoire. Cette situation se traduit par la dépossession des territoires appartenant à des tribus touarègues au profit des sédentaires voisins dans l'illégalité totale même par rapport à certaines lois existantes dans nos pays.

Un exemple parmi tant d'autres est la dépossession par tous les moyens de la tribu des Kel Inacharegha dans la région de Tombouctou.

Les sédentaires voisins qui étaient jadis des alliés, appuyés par le pouvoir national ont profité du déplacement des Keltamachek fuyant les répressions de l'armée et des milices maliennes dans les années 1990. Depuis le retour des réfugiés Touareg en Mauritanie aux environs de 1994, cette tribu fait recours à la justice pour retrouver son territoire, ces dernières années ils ont été expulsés par force, la justice donnant raison aux sédentaires.

Cette situation a affecté cette communauté autochtone sur tous les plans. Ils ont été obligés de se disperser par ci par là.

Notre terre est très riche; contrairement à ce que les gens pensent, cet espace essentiellement désertique qui s'étend sur une superficie de 2500.000 km<sup>2</sup> entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest, a toutes sortes de paysages : les montagnes, la forêt, le fleuve, les mares, les oasis et les dunes. Il contient des ressources minières comme l'or, le gaz, le pétrole, l'uranium, le plâtre, le sel gemme et les terres salées... Nous sommes pourtant les plus pauvres des populations dans nos pays. Les conflits liés à ces ressources naturelles contribuent à la menace de notre survie et à la destruction de nos cultures et environnement.

En plus de ces richesses environnementales nous avons des richesses culturelles, notre écriture, nos poèmes, chansons, nos costumes et toute notre manière d'être qui est unique en son genre. Toutes ces richesses sont liées et protégées depuis très longtemps par nous.

Notre vie dans la dignité, la paix sur nos territoires ancestraux sont les seules garanties pour pérenniser ce précieux patrimoine mondial.

Afin de protéger notre environnement, perpétuer nos connaissances, respecter la biodiversité, assurer notre existence nous interpellons l'UICN, les agences des Nations Unies concernées par ce domaine, la Banque mondiale, et tous les acteurs concernés. Nous voulons construire avec vous un partenariat fort afin que nous puissions ensemble garantir et pérenniser ce patrimoine mondial ainsi que notre survie dans la dignité et la paix sur nos territoires ancestraux. Il faut un partenariat dans le cadre d'un développement adapté à nos réalités. Un partenariat effectif qui est participatif, basé sur nos connaissances.

Le rôle des femmes est essentiel dans ce processus des mesures concrètes d'appui aux organisations des femmes et des jeunes.

## **Recommandations**

- il faudrait une prise de conscience du problème par les partages d'expérience de tous les acteurs (Etats, autochtones, société civile, partenaire ect)
- La CAF et les organisations des peuples autochtones d'Afrique doivent travailler en étroite collaboration avec l'université de Pretoria dans le cadre du projet de recherche..... Il faudrait une meilleure coordination et participation de tous ceux qui peuvent appuyer la réalisation de ce projet. Sa bonne réalisation prendra en compte une grande partie des solutions posées ci haut, en particulier tout ce qui concerne l'examen des législations nationales.
- Nous devons collaborer avec l'Unesco dans le cadre de son projet
- Le processus sur les traités est une autre piste importante pour les peuples autochtones francophones